
Fiche thématique « Recherche »

Une recherche cohérente pour une université ambitieuse et humaine.

Mieux organiser la recherche au sein de l'Udl

- Prendre le temps d'une concertation pour une structuration porteuse d'une valeur ajoutée, cohérente avec l'Udl et garante d'un fonctionnement efficace et des services de proximité.
- Proposer une organisation de l'Université en deux niveaux permettant une plus grande agilité. Mettre en place un véritable contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) comme élément structurant des relations entre ces deux niveaux. Accorder ou tendre vers une autonomie de gestion aux structures de niveau 2 et les accompagner en termes de gestion et d'organisation. Le Vice-Président recherche et ses délégués se déplaceront dans les laboratoires et travailleront avec les directeurs des laboratoires et composantes, à l'établissement d'un contrat approprié aux besoins des laboratoires.
- Conjuguer une cohésion participative au sein de l'équipe de travail avec le respect de la décision démocratique, en nommant les VP recherche délégués (SHS, Droit, Biologie-Santé et Sciences Technologiques) parmi les membres élus des listes participantes à l'élection.
- Préserver la transparence en garantissant que toutes décisions soient prises au vote majoritaire des élus de la commission recherche

Renforcer les laboratoires de recherche:

- Créer des instruments structurants, avec le soutien de la Fondation I-SITE Université Lille Nord Europe associant plusieurs laboratoires de l'Université de Lille et les institutions partenaires, en favorisant des financements de projets innovants interdisciplinaires, afin de développer des «Laboratoires Interuniversitaires Associés», comme premier socle de projets d'envergures internationales.
 - Consolider les liens entre la Fondation I-SITE Université Lille Nord Europe et l'UDL, par la création d'un bureau de liaison permanent qui définira des projets structurants au bénéfice des laboratoires de l'UDL.
 - Conforter les services communs comme pôles ressources au service des composantes, laboratoires... (Activités de veille stratégique, simplification des procédures, accompagnement).
 - Consolider les composantes (facultés, UFR, Ecoles, Instituts...) comme coproducteurs de la stratégie de l'université dans le cadre de son projet et de sa politique générale (autonomie opérationnelle et de gestion, délégation, régulation).
 - Fixer les règles du jeu d'une réelle consultation des structures du niveau 2 pour la définition des orientations budgétaires (dans le cadre d'une vision pluriannuelle) et d'une concertation, pour l'élaboration d'indicateurs pertinents pour le dialogue de
-

gestion (allocation des ressources fondée sur une analyse fine des besoins et adossée à une appréciation de la valeur scientifique, économique, sociale, environnementale et territoriale des unités et des objectifs en terme de projets).

- S'attacher à ce que le niveau 1 rende compte de l'exercice de son mandat de façon régulière.